

Le ruisseau Eye-Hill se déverse dans le lac Manitou près d'Unity, où l'on pourrait aménager de plus grands réservoirs. En creusant un peu, on pourrait de là amener l'eau dans le lac Tramping, qui est très étendu, ayant une longueur de 30 milles et qui, au dire de M. Pearce et des ingénieurs chargés de l'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, se prête à l'emmagasiner de très grandes quantités d'eau et pourrait desservir une grande partie de la région.

S'il faut en croire le rapport des ingénieurs, il serait possible d'irriguer 100,000 acres de terre dans la région Kindersley-Glidden-Eston et trois quarts de million dans la région Elrose-Rosetown-Saskatoon.

Chaque jour, monsieur le président, 56 millions de tonnes d'eau provenant de la fonte des neiges sur les montagnes s'écoulent dans le lac Winnipeg et la baie d'Hudson, sans compter l'eau qui sert à l'irrigation et à la production d'énergie électrique en Alberta. Ce serait une entreprise gigantesque, mais si l'on arrivait à emmagasiner cette eau,—et les moyens ne manquent pas,—et à la déverser ensuite sur nos fermes, ne serait-ce qu'à raison de quelques acres par ferme, on ferait plus pour le rétablissement agricole de l'Ouest que jamais on n'arrivera à faire au moyen de tous les projets qui nous ont été soumis jusqu'à date. Au lieu de voir partir nos concitoyens, nous préparerions des foyers pour d'autres. La loi sur le rétablissement agricole des Prairies nous a rendu de précieux services, mais j'aimerais qu'on en étende la portée de façon à englober le projet Pearce. Ce projet ne coûterait que quelques millions de dollars, ce qui n'a rien d'exorbitant, et il fournirait de l'eau pour l'abreuvement des bestiaux et la culture mixte. Il suffirait de quelques millions de dollars pour y faire parvenir l'eau par les cours naturels et les frais annuels seraient ensuite négligeables. Mais si l'on veut poursuivre les travaux de rétablissement, il faudrait une somme additionnelle de 80 millions de dollars, par exemple, ou encore comme l'a dit l'honorable député de Davenport (M. MacNicol) de 100 à 150 millions pour fournir l'eau, l'emmagasiner, construire les conduites et faire tous les travaux nécessaires à l'irrigation d'environ un million et demi d'acres de terre et fournir l'énergie électrique aux industries secondaires. Il nous serait ensuite possible de produire des fruits et des légumes, de la provende pour les bestiaux, de construire des maisons et de vivre sans émarger à l'assistance publique.

Avant de terminer, je tiens à remercier l'honorable député de Davenport d'avoir préconisé en cette Chambre et à l'extérieur de faire cette dépense et de lancer cette grande

entreprise à l'avantage de l'Ouest canadien. Il s'est montré juste et, monsieur le président, je dis sincèrement que ses connaissances et sa compréhension lui méritent un doctorat.

Je désire remercier le ministre et les fonctionnaires chargés de l'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies des renseignements qu'ils ont communiqués à la société d'irrigation de la Saskatchewan et de l'Alberta, avant la guerre. A l'ouverture des hostilités elle a suspendu ses activités pour la durée du conflit et notre excellent secrétaire, M. Galbraith, s'est enrôlé dans l'armée. Il sert maintenant sa patrie outre-mer. Mais je remercie tout spécialement le major Duncan Stewart, K.C., de Calgary, de son aide précieuse, qui comprend la remise d'une lettre de feu le sénateur Burns ainsi que de documents et de plans appartenant à la succession du regretté William Pearce, prêtés par le fils de ce dernier. Dans sa lettre, le sénateur Burns se considère comme un vieux de la vieille. Cette lettre était adressée au colonel J. F. Dennis, autrefois attachée au service des terres du Pacifique-Canadien. J'ai tiré beaucoup de précieux renseignements de ces documents.

M. BLACK (Cumberland): Voici un crédit qui intéresse les cultivateurs de l'Est, surtout ceux de l'extrémité de la baie de Fundy. Le comité spécial de restauration et de rétablissement a recommandé que la portée de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies soit étendue de façon à s'appliquer à tout le Canada. Je crois que cette recommandation visait en particulier les terres marécageuses de l'extrémité de la baie de Fundy. Le comité a entendu de nombreux témoignages. L'honorable J. A. MacDonald, ministre de l'Agriculture et des marchés de la Nouvelle-Ecosse, est venu rendre témoignage devant le comité. Le ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick a signifié son intention de venir et il viendra peut-être. Les législatures de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, les chambres de commerce et autres organismes ont adopté des résolutions à l'unanimité pour prier le gouvernement fédéral de se charger de l'assèchement de ces marécages, afin d'éviter qu'ils redeviennent des marais flottants à cause de défauts des canaux de drainage ou encore qu'ils soient repris par la mer à la suite du bris des jetées et des abatis.

Je sais, d'après certaines déclarations du ministre qu'il s'intéresse à cette proposition. Je sais qu'il en est de même du sous-ministre M. Barton et que M. Archibald, directeur des fermes expérimentales, a témoigné de son intérêt à cet égard depuis plusieurs années. Des expériences conduites à la ferme expérimentale de Nappan, à l'extrémité de la